

## LA STRUCTURE INTERNE DU DP EN KÒDÉ : UNE APPROCHE MINIMALISTE

**Konan Fortuna Arnaud N'GORAN**

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

[fngoran@gmail.com](mailto:fngoran@gmail.com)

**Résumé :** Cet article vise l'étude de la structure interne du syntagme déterminatif selon le programme minimaliste. La structure interne des syntagmes fut objet de diverses études. Cependant, avec l'évolution de la théorie de la Grammaire Générative, on peut revisiter ces études et établir de nouvelles hypothèses. De ce fait, la structure interne du syntagme déterminatif en kòdé, un parler baoulé pratiqué dans le Département de Béoumi en Côte d'Ivoire a suscité notre intérêt. Dès lors, quels sont les déterminants de ce parler ? Comment fonctionnent-ils dans les énoncés ? Quelle est la tête de la projection maximale d'un syntagme contenant un déterminant et un nom ? Quelle est la structure interne du syntagme déterminatif ? Ces questions ont favorisé le recueil d'un corpus obtenu via des informateurs résidants à Diéviéssou, un village de Béoumi. De cette étude, on retiendra que ce parler possède trois déterminants. Ce sont le défini, l'indéfini et le démonstratif. Quant au DP, il est une projection maximale de D. Enfin de ces déterminants, certains sont des morphèmes (le défini et le démonstratif) et d'autre une marque prosodique (l'indéfini).

**Mots-clés :** syntagme, déterminant, prosodie, défini, indéfini.

### THE INTERNAL STRUCTURE OF THE PD IN KÒDÉ: A MINIMALIST APPROACH

**Abstract:** this article aims at studying the internal structure of the determinative syntagm according to the minimalist program. The internal structure of syntagms has been the subject of various studies. However, with the evolution of the theory of Generative Grammar, we can revisit these studies and establish new hypotheses. Thus, the internal structure of the determinative phrase in kòdé, a baoulé language spoken in the Department of Béoumi in Ivory Coast has aroused our interest. So, what are the determiners of this talk? How do they function in the statements? What is the head of the maximum projection of a phrase containing a determiner and a noun? What is the internal structure of the determiner phrase? These questions led to the collection of a corpus through informants residing in Diéviéssou, a village located in Béoumi. This study shows that this language has three determinants: the definite, the indefinite and the demonstrative. As for the DP, it is a maximal projection of D. Finally, that some are the morphemes (the definite and the demonstrative) and others a prosodic mark (the indefinite).

**Keywords:** syntagm, determiner, prosody, definite, indefinite

## Introduction

L'étude syntaxique que nous nous proposons de faire concerne le syntagme déterminatif. Avant tout propos, il faudrait savoir que le syntagme en prenant la définition de Ferdinand de Saussure (1916), est une notion qui s'applique non seulement aux mots, mais aux groupes de mots, aux unités complexes de toute dimension et de toute espèce (mots composés, dérivés, membres de phrase, phrases entières). Il sera donc question d'analyser la projection maximale DP (Determiner phrase) suivi des déterminants que sont l'indéfini, le défini et le démonstratif. De ce fait, la question suivante nous interpelle quels sont les différentes caractéristiques syntaxiques du syntagme déterminatif ? À partir du dictionnaire de linguistique de Dubois Jean (2002, p. 467), on peut concevoir le syntagme comme toute combinaison dans la chaîne parlée, une combinaison de monèmes. Une telle conception suppose donc que le syntagme est un groupe d'éléments linguistiques formant une unité dans une organisation hiérarchisée. Dès lors, Bogny Yapô (2009, p. 4) perçoit le défini en Grammaire Générative comme étant la projection maximale d'une tête lexicale ou fonctionnelle. Ainsi, le problème que soulève cette étude est de savoir comment fonctionne le syntagme déterminatif, comment les différents morphèmes qui le composent se positionnent les uns par rapport aux autres. L'objectif de cette étude est de faciliter la description et la documentation de ce parler. De ce fait, nous postulons que la tête de ce syntagme étant le déterminant, il y a des constituants qui se déplacent, en particulier le nom de la droite vers la gauche. On peut aussi avoir comme hypothèse que ce parler possède trois déterminants deux sous formes de morphèmes et un sous forme prosodique.

## 1. Méthodologie et cadre théorique

Pour obtenir des items, des syntagmes et des énoncés, nous avons mené une enquête auprès du peuple locuteur de ce dialecte. Cette enquête a suivi une méthode. Dans les lignes qui suivent, il s'agira alors d'abord de donner notre stratégie pour le recueil des données. Ensuite, le lieu, la durée de l'enquête et la méthode de dépouillement. Enfin, le traitement et l'analyse des données.

### 1.1. Méthodologie

L'élaboration de ce travail a débuté par une revue de littérature qui a permis de faire un constat sur certains domaines de ce parler qui pouvaient être objet d'étude. Celle-ci a permis de focaliser les recherches sur la morphologie et la syntaxe de certains syntagmes et de certains énoncés. Elle a facilité nos interviews avec les informateurs. Ces interviews ont été effectuées à l'aide d'un dictaphone Philips, Models LFH0655 série numéro VH1A1128026262. Le recueil de ce corpus s'est effectué à Diéviéssou dans le Département de Béoumi ainsi que dans les villages ayant le même parler que celui de Diéviéssou (Niambrun, Tiendjébo, Fali-m'babo, Abayansi, Ouengrè, Abouakro, Djamala N'zué Bonikro, Mandanou, Dékréta, Kpalèbo, Tiessou, Agonassou, Kénéfoué et Andokékrenou). Le dépouillement de nos données a débuté par la récupération des interviews provenant de nos questionnaires. Ces interviews récupérées du dictaphone sont fichées dans un ordinateur modèle HP. On a procédé ensuite au

nettoyage des différences séquences. Notons que même si le dictaphone est utilisé, la méthode traditionnelle de transcription qui consiste à faire les transcriptions manuellement était effectuée. À la fin de chaque journée, le traitement des données s'effectuait avec la comparaison et la confrontation des données (ceux transcrits manuellement et ceux obtenus à l'aide du logiciel Praat). Ce logiciel est un outil de traitement de données linguistiques. Il permet la vérification phonétique des sons mais aussi des tons grâce aux fréquences et aux spectrogrammes. En plus de ce logiciel, il y a aussi Flex qui signifie Fieldworks Language Explorer. Ce dernier a permis d'établir une esquisse morphologique et syntaxique. Son utilisation permet aussi la création de dictionnaire. Le traitement de ces données a par la suite laissé place à leurs analyses grâce à la théorie de la Grammaire Générative.

## 1.2. Cadre théorique

La Grammaire Générative est une théorie élaborée par Noam Chomsky (1957). Elle permet d'expliquer les faits de langue et intervient dans tous les domaines linguistiques. Cette théorie de 1957 à nos jours a connu une évolution. Cette évolution a permis d'avoir le Programme Minimaliste. Nous nous appuyerons sur celle de Noam Chomsky (1993) qui envisage une réduction des lois utilisés dans les principes et paramètres. Vélicu Anca-Marina (2005, p.103) dira à ce propos : « Le système des catégories non substantives (sans traits sémantiques purs) est sensiblement allégé, en ce qui concerne les catégories fonctionnelles. Seules sont retenus D (le Déterminant), C (le complémenteur), les inflexions fini T (Temps) et non finie I (Infinitif) ». Ainsi, les analyses seront faites à partir des conceptions de Kayne Richard (1994, 2017) qui utilise le déplacement de constituants pour expliquer des faits de langue et les concepts de Rizzi Luigi (1997) qui permettent d'analyser la tête C sous une vision d'éclatement de tête. Enfin, l'opération de fusion sera utilisée qui est aussi basée sur le concept de déplacement des constituants et d'association de constituants. La fusion se fait selon Vélicu Anca-Marina (2005) soit par substitution à une position vide créée dans l'opération ou par une adjonction. Elle possède trois propriétés à savoir la binarité des branchements, l'endocentricité et l'ordre des constituants. Quant au déplacement, Vélicu Anca-Marina (2005) la conçoit comme étant la théorie de la vérification des traits et est régie par des règles portant le nom de Principes désormais considérés comme tête de syntagme. Ainsi, nous débiterons par l'étude de la structure interne du syntagme déterminatif. Ensuite, les différents déterminants de la langue ainsi que leurs manifestations dans la chaîne parlée seront analysés. Ces déterminants seront : le défini, l'indéfini et le démonstratif.

### 2.1. Le DP, une projection maximale de D

Le syntagme nominal peut être constitué uniquement que d'un nom. Mais, d'autres unités lexicales peuvent y être associées. Cette association modifie alors la tête de la projection, formant ainsi de nouveaux types de syntagmes autres que le syntagme nominal. Ce syntagme nominal était analysé comme une projection maximale NP c'est à dire un groupe d'éléments linguistiques formant une unité syntagmatique fixe autour d'une tête lexicale N. Mais des études comme ceux d'

Abney Steven (1987), Giorgi Alessandra et Longobardi Giuseppe (1991) pour les langues européennes (notamment, anglais, italien), Zribi-Hertz Anne et Adopo Charlemagne (1992) pour des langues Niger-Congo (notamment akyé et bambara) ont révélé que la tête dans le syntagme nominal n'est pas le nom mais le déterminant. De ce fait, nous l'analyserons comme une projection maximale DP (Déterminer Phrase). Les exemples qui suivent illustrent nos propos :

(1)

kpàékpà	kpàékpà	ɲ
« calabasse »	calabasse	Déf
	« la calabasse »	

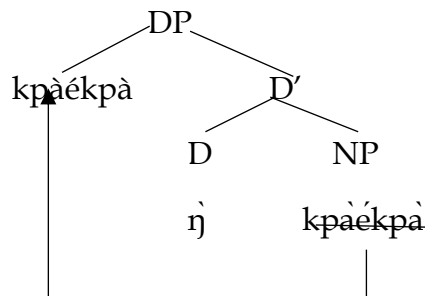
L'item *kpàékpà* « calabasse » à l'isolé n'est postposé à aucun morphème. On suppose donc que le défini est une marque segmentale en occurrence [ɲ] qui est une nasale vélaire. Cependant, cette marque du défini comme l'ont montré (Creissels Denis et Kouadio Jérémie 1977 ainsi que Kramo Konan 2016) a pour forme sous-jacente *ni* qui se serait réduite à une simple nasale /N/ dans la plupart des parlers baoulés. Après avoir déterminé le déterminant de cette structure, Examinons l'ordre des éléments qui la constitue. Soit l'énoncé suivant :

(2)

kpàékpà	ɲ
calabasse	Déf
« la calabasse »	

Nous le représenterons comme telle :

(3)



De cette représentation, il ressort que le déterminant sélectionne le nom ou le NP comme complément et subit un déplacement pour se positionner à l'initial. Le déterminant est donc un modifieur. Kayne Richard (1994) à ce propos dira que les constructions syntaxiques où l'on note qu'une tête est précédée de son complément, trouvent leur justification dans des déplacements de constituants. Dans ce parler, nous postulons que la tête du syntagme déterminatif en structure de surface est postposée au nom qu'il détermine comme le montre l'exemple en (1). Cependant, en structure profonde, il est préposé à celui-ci comme c'est le cas en (2). Au vu de ce qui précède, l'étude de quelques déterminants se justifie. En effet, nous verrons si les déterminants de cette langue se comportent tous de la même manière.

## 2.2. Les déterminants du nom

Cette étude consistera à voir comment fonctionnent certains déterminants en particulier l'indéfini, le défini et le démonstratif par rapport au nom qu'ils déterminent ainsi que par rapport à l'énoncé dans lequel ils se trouvent. L'étude de ces trois types de déterminants s'explique par le besoin de montrer la particularité de ces déterminants. En effet, nos recherches bibliographiques nous ont permis de voir des similitudes entre ces trois types de déterminants de ce parler et ceux de l'éotilé, Kakou Foba (2009).

### -L'indéfini

Il réfère, pour parler du défini, soit à une entité unique soit à une entité familière c'est-à-dire connue de locuteur et de son interlocuteur ( Mathewson Lisa (2012, p.13) ; Arkoh Ruby et Matthewson Lisa,(2013)). De ce fait, l'indéfini est alors tout groupe nominal qui ne serait pas interprété comme un défini. Selon le dictionnaire de linguistique de Dubois Jean (2002, p.244), la définition qui sied avec la théorie générative est que le trait indéfini est interprété sémantiquement par l'absence de toute référence à un syntagme nominal antérieur ou à un élément précis de la situation. Selon Gnizako Telesphore (2010) :

Contrairement au défini qui constitue un ensemble connu de l'interlocuteur, du fait qu'il n'est pas étranger à la situation de communication, l'indéfini quant à lui, n'offre pas toutes les informations nécessaires à l'interlocuteur pouvant lui permettre de se situer sur l'ensemble dont il est question. »

Gnizako Telesphore (2010, p.48)

De ce fait, les exemples qui suivent nous permettent de voir comment se manifeste l'indéfini dans ce parler ainsi que sa position par rapport au nom qu'il détermine.

(4)

a) kpàékpà  
« calebasse »

kpàékpà  
calebasse/Indéf  
« une calebasse »

b) fjèdīfwê  
« paysan »

fjèdīfwê  
paysan/Indéf  
« un paysan »

De ces énoncés, on observe que le morphème de l'indéfini est non marqué. C'est donc un morphème zéro car, il n'est pas segmentalement marqué. Ces exemples montrent aussi la non-réalisation de l'indéfini singulier. Ce constat, est également de mise dans une langue Kwa telle que l'éotilé. En effet, Kakou Foba (2009, p.43) dira : « Mais à la différence du défini et du démonstratif, l'indéfini en éotilé est phonétiquement non marqué. ». Cependant, sachant que le déterminant est la tête du DP, et que c'est lui qui sélectionne le nom comme complément, nous postulons que la marque de l'indéfini est une marque suprasegmentale. En effet, le nom *fjèdīfwê* qui signifie paysan pour atteindre le niveau supérieur a besoin

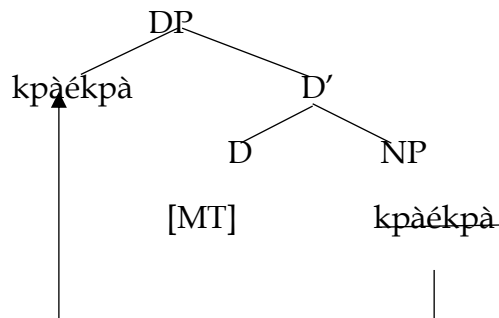
d'une tête qui est le déterminant. Ce qui suppose que la marque est au niveau de la structure profonde même si au niveau phonétique elle n'est pas marquée. La représentation qui suit nous aidera à mieux argumenter la thèse de la marque suprasegmentale. L'énoncé suivant nous servira d'exemple :

(5)

kpàékpà  
calebasse/Indéf  
« une calebasse »

De cet énoncé découle la structure suivante :

(6)



Ce schéma implique que l'indéfini en structure profonde est matérialisé. Nous supposons donc que l'indéfini est une marque prosodique faible qui est assimilée par le ton de la dernière voyelle du nom. S'ensuit alors un processus d'effacement. Ce parler n'acceptant pas des tons supra, un ton s'efface. De cette conclusion, on peut établir les règles de fonctionnement de l'indéfini qui suivent :

Si: [ ` ] [ ` ]	→	[ ` ]
[ ´ ] [ ´ ]	→	[ ´ ]
[ ˘ ] [ ˘ ]	→	[ ˘ ]
[ ˆ ] [ ˘ ]	→	[ ˆ ]
[ ˘ ] [ ´ ]	→	[ ˆ ]

Dans ces règles, les éléments de gauche représentent la structure profonde et ceux de droite la structure de surface. Nous venons de voir l'indéfini pris au singulier. Au pluriel comment se comporte-t-il ? Est-il phonétiquement marqué ? Les énoncés qui suivent sont 4 a et 4 b pris au pluriel observons alors comment se comporte l'indéfini. Notons cependant que, contrairement à d'autres parlers baoulé où le pluriel dans l'indéfini se ferait avec la combinaison des morphèmes *wiě* et *mù*, comme l'ont démontré Creissels Denis et Kouadio Jérémie (1977, p. 298), en kòdè, la marque du pluriel dans l'indéfini se résume qu'au seul morphème *mù*. Néanmoins, notons que le morphème *mù* n'est pas uniquement

qu'un morphème de pluriel. Bogny Yapo (2009, p.21) l'a analysé aussi comme étant un article défini pluriel.

(7)

- |    |  |  |
|----|--|--|
| a) | kpàékpà<br>calebasse/ Indéf<br>« Une calebasse » | kpàékpà mù<br>calebasse /Indéf /PL<br>«Des calebasses» |
| b) | fjèdífwê<br>paysan/Indéf<br>« un paysan »        | fjèdífwê mù<br>paysan/ Indéf /PL<br>« des paysans »    |

Ces phrases mises au pluriel viennent corroborer notre thèse selon laquelle le morphème de l'indéfini est un morphème zéro. En effet, phonétiquement même au pluriel il n'est pas marqué. Le pluriel qui est marqué par le morphème *mù* apparaît seul à la fin du mot. Ces exemples font ressortir aussi le fait que le lexème du pluriel se manifeste par la postposition de *mù* au nom.

#### *-Le défini*

Selon Mathewson Lisa (2012, p.13), le défini est un NP approprié en contexte familier ou unique. Ce qui ramènerait à deux types de définis à savoir le défini d'unicité et celui de familiarité. Pour le premier nommé, ce qui importe c'est que le référent soit unique. Pour le second cité, c'est que le référent soit connu en plus d'être unique. Pour Gnizako Teleshore (2010, p.45), le défini sert à présenter une réalité connue de l'interlocuteur ou de tous, en ce sens qu'il n'est pas étranger dans la situation de communication ou l'interlocuteur a sans doute une information de cette réalité dont il est question. À ce sujet, Bogny (2009, p.3) affirme : « le défini apparaît toujours en surface à la périphérie droite de N ou de toute autre catégorie qu'il sélectionne comme complément ». Le défini est de ce fait un spécifieur qui permet de désigner une chose ou une personne précise.

(8a)

mèzà	é	jì	kpàékpà	ɲ
vin de palme	Cont	remplir	calebasse	Déf
« La calebasse remplie de vin de palme. »				

(8b)

fjèdífwê	ɲ	àbèfwê
paysan	Déf	paresseux
« le paysan paresseux. »		

(8c)

kpàékpà	kpàékpà ɲ
« Calebasse »	calebasse /Déf
	« la calebasse »

(8d)

fjèdífwê « Paysan »	fjèdífwê ñ paysan /Déf « le paysan »
------------------------	--

En nous appuyant sur la comparaison des items pris isolément et lorsqu'ils se trouvent dans un énoncé, on constate que les noms subissent des transformations. En effet, quand le nom est accompagné d'un déterminant, il y a une transformation au niveau segmental car, il y a apparition d'un nouveau morphème à savoir la nasale vélaire [ŋ] qui est postposé au nom qu'il détermine. L'exemple suivant illustre bien nos propos :

(9)

kpaékpa « Calebasse »	kpaékpa ñ calebasse /Déf « la calebasse »
--------------------------	---

Pour la suite, voyons le comportement de ce déterminant lorsqu'il passe au pluriel. Les énoncés ci-dessous serviront pour cette analyse :

(10)

a) mèzà é jì kpaékpa ñ.  
vin de palme /Cont/ remplir /calebasse /Déf  
« La calebasse remplie de vin de palme. »

b) mèzà é jì kpaékpa mù.  
vin de palme/ Cont /remplir/calebasse/Déf :PL  
« Les calebasses remplit de vin de palme. »

c) fjèdífwê ñ àbèfwê.  
paysan/Déf /paresseux  
« Le paysan paresseux.»

c') fjèdífwê àbèfwê mù.  
paysan /Déf /paresseux/ PL  
« Les paysans paresseux. »

d) kpaékpa ñ  
calebasse/Déf  
« La calebasse »

d') kpaékpa mù  
calebasse /Déf :PL  
« Les calebasses »

e) fjèdífwê ñ  
paysan /Déf  
« Le paysan »

e') fjèdífwê mù  
paysan /Déf : PL  
« Les paysans »

Lorsque les morphèmes des énoncés (10b, c', d', e') sont mis au pluriel, on constate l'apparition du morphème du pluriel *mù*. Il n'y a pas que ce seul fait. En effet, sa présence provoque la disparition de la marque du défini. On suppose que la marque du pluriel a le trait + défini. Ceci peut donc justifier le fait qu'au pluriel le morphème *mù* ne soit associé à aucun autre élément. En plus, ce morphème du pluriel n'occupe pas la même position que le défini car il se retrouve en final du syntagme nominal quand celui-ci n'est pas limité qu'au nom, confère (10 c et e).



*-Le démonstratif*

Dubois (2012, p.134) perçoit le démonstratif comme un déictique, un moyen simple de noter que l'être ou l'objet dont on parle est connu parce qu'il en a déjà été question ou parce que, pour diverses raisons, il est présent à l'esprit du destinataire. Ainsi, les énoncés qui suivent permettront de voir si le démonstratif est une marque segmentale, suprasegmentale ou la combinaison des deux à la fois.

(11)

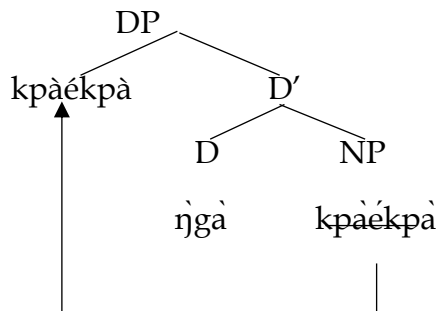
a)	kpaékpà « calabasse »	kpaékpà ògà calabasse /Dém « cette calabasse »
d)	fjèdífwê « paysan »	fjèdífwê ògà paysan/Dém « ce paysan »

Ces exemples nous permettent d'observer des changements. En effet, nous voyons l'apparition d'un morphème *ògà*. On peut donc affirmer que le démonstratif n'est pas une marque prosodique mais lexicale. Ce morphème est post nominal en surface. Cependant, en structure profonde, le schéma qui suit à partir de (11a) permet de voir le contraire.

(12)

kpaékpà ògà  
calabasse /Dém  
« cette calabasse »

(13)



Comme le montre la structure, le nœud D est rempli car, le déterminant est morphologiquement marqué et sélectionne donc le NP comme complément. Cette représentation s'explique par le fait que si l'on suppose qu'une tête est suivie de son complément comme le soutient Kayne (1994) alors, on ne peut expliquer la position post nominale du démonstratif que par le déplacement en structure profonde du nom. La position du morphème du démonstratif n'est admise qu'après le nom qu'il détermine. Ainsi, préposé au nom, le syntagme serait agrammatical :

(14)

\**ngà kpaèkpà*  
 Cette calebasse

De cette étude qui précède, nous avons pu dégager le morphème qui représente le démonstratif. Toutefois, lorsque nous reprenons les mêmes exemples au pluriel, il apparaît des changements :

(15)

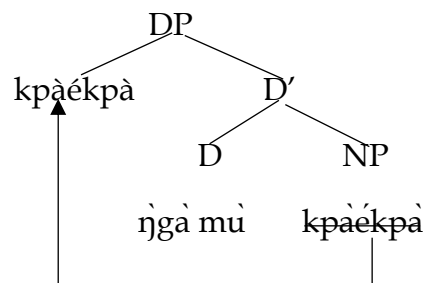
- |    |   |   |
|----|---|---|
| a) | <i>kpaèkpà ngà</i><br>calebasse /Dém<br>« cette calebasse » | <i>kpaèkpà ngà mù</i><br>calebasse / Dém / PL<br>« ces calebasses » |
| b) | <i>fjèdífwê ngà</i><br>paysan /Dém<br>« ce paysan »         | <i>fjèdífwê ngà mù</i><br>paysan /Dém / PL<br>« ces paysans »       |

Ainsi, lorsqu'on passe du singulier au pluriel, le morphème du pluriel *mù* prend la position finale après le démonstratif. A l'aide d'une structure arborescente, voyons qui sélectionne le pluriel, est-ce le nom ou est-ce le déterminant ? Retenons l'énoncé en (16) pour notre analyse :

(16)

*Kpaèkpà ngà mù*  
 Calebasse Dém PL  
 « Ces calebasses »

(17)



Le schéma permet de voir qu'en structure profonde, le pluriel complète le démonstratif et seul le nom subit un déplacement. C'est donc le déterminant qui sélectionne le pluriel. Ceci signifie aussi que le morphème du pluriel ne peut être réalisé avant le nom ou même le déterminant. Les exemples suivants le démontrent :

(18)

- a) \* *mù fjèdífwê ngà*  
 PL / paysan /Dém

- b) \* fǰédífwê mù ñǰà  
paysan / PL / Dém

Notons que ces deux énoncés seraient rejetés même si le déterminant était une marque suprasegmentale ou non marqué.

### Conclusion

Au final, retenons que les déterminants se manifestent de plusieurs manières dans ce parler. Certains sont phonétiquement absents, d'autres des marques prosodiques et certains des marques segmentales. Dans le syntagme nominal, la tête est le déterminant, d'où DP comme projection maximale. Il y a donc un déplacement qui s'effectue de la droite vers la gauche du déterminant même si celui-ci n'est pas phonétiquement marqué. L'on peut donc postuler que c'est le déterminant qui sélectionne le nom comme complément.

### Références bibliographiques

- Abney, S. P. (1987). *The English Noun Phrase in sentential aspect*. Ph.D dissertation, MIT, Cambridge Ma. 363p.
- Bogny, Y. J. (2009). « La structure du DP dans les langues kwa », in *LTML*, Université de Cocody, Abidjan, 3, pp. 1-26. [En ligne], consulté le 20 juillet 2018, URL: <http://ltml.univ-fhb.edu.ci/index.php/revue-numero-4/>
- Chomsky, N. (2013). « Problems of projection », in *Lingua* n° 130, pp. 33-49.
- Creissels, D. (2006). *Syntaxe générale ; une introduction typologique. Catégories et constructions*. Lavoisier 14, CACHAN CEDEX. 404 p.
- Creissels, D. (1995). *Éléments de syntaxe générale*. Paris, PUF.
- Creissels, D. et Kouadio J. (1977). *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*. Abidjan : ILA. LIX.
- Dubois, J. (2002). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse. 516p.
- Giorgi, A. et Longobardi G., (1991). *The syntax of noun phrases : configuration, parameters and empty categories*. Cambridge University Press.
- Gnizako, T. (2010). *Étude syntaxique du fibuo : parler bété de Soubré, langue kru de Côte d'Ivoire*. Thèse pour le doctorat unique. Université de Cocody, Abidjan. 246 p.
- Kakou, F. (2009). *La syntaxe de l'éotilé, langue kwa de Côte d'Ivoire (parler de Vitré)*. Thèse pour le doctorat unique. Université de Cocody. Département des Sciences du Langage. 314 p.
- Kayne, R. (1994). *The Antisymmetry of syntax*. Cambridge: MIT press. 195 p.
- Kramo, K. (2016). *Le baoulé : Une approche dialectologique de la phonologie et de la syntaxe*. Abidjan: Thèse de doctorat unique. Université Félix Houphouët Boigny.
- Matthewson, L. (2012). *A fieldworker's guide to the semantics of noun phrases*. Talk at Amazonicas 4.
- Matthewson, L. et Arkoh, R. (2013). « A familiar definite article in Akan ». In *Lingua* n° 123, pp.1-30.

- Saussure F. (1916). *Cours de linguistique générale*. Publié par Charles Bally et Albert Sechehaye avec la collaboration d'Albert Riedlinger.
- Rizzi, L. (1997). «The fine structure of the left periphery». *Elements of Grammar: A Handbook of Generative Syntax*. pp281-337.
- Timyan-Ravenhill, J. (1976). *A discourse based Grammar of baoule: the kode Dialecte*. City University of New York, 349 p.
- Vélicu, A-M. (2005). « Le Programme Minimaliste en Grammaire Générative : retour à une philosophie dérivationnelle », in *Dialogos*, Vol 12, pp 103-122.
- Zribi-Hertz, A. et Adopo C. (1992). «The syntax of Attié pronominals ». In *Linguistics review* 9, pp. 69-108.